

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 24 septembre 2026

n° 113-26 C

Objet : RS - Approbation des tarifs d'entrées et de prestations à la patinoire de Buisson Rond à compter du 1er octobre 2026

- date de convocation le 18 septembre 2026
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Vincent Miguet

Marie Lheureux Pineau

Marie-Eve Berni - Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Catena d'Alu Bouziane - Bruno Lhuissier

Cyrille Causse

Mélissa Bernard

Jimmy Bâabâa - Brice Bernard - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza -

Aloïs Chassot - Sandrine Desroches-Afchain - Isabelle Dunod - Isabelle Junet - Cécile Meriguet -

Mélanie Meunier - Vincent Patey - Florian Penaroyas - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Hocine Talbi -

Emilien Vanlemmens - Florence Zagagnoni

Damien Ancrenaz

Yohann Jennepin

Laurence Ratton

Hervé Ferroud-Plattet

Isabelle Geindre - Olivier Marmet

Pierre Duperier

Jolaine Audoux

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Céline Colombat - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Joséphine Kudin

Jean-François Poitou

Sylvain Chariot

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen - Karim Echtioui - Patricia Maffre-Deprost

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Jacques Henriot

Philippe Ferrari

Daniel Rochaix

Philippe Marin

Manon Boyer

Pierre Grossi

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Stéphane Bochet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Thierry Bebert (Saint-François de Sales) à Damien Regairaz - de Vincent Boulnois (Le Châtelard) à Hervé Ferroud-Plattet - de Corinne Charles (Cognin) à Mélanie Meunier - de Julien Donzel (Challes-les-Eaux) à Mélissa Bernard - de Sandra Ferrari (Les Déserts) à Alexandre Gennaro - de Marc Fleury (Aillon-le-Jeune) à Vincent Miguet - de Alain Gaget (La Motte-Servolex) à Aloïs Chassot - de Pascale Gagnieux (Chambéry) à Florian Penaroyas - de Bernard Grollier (Chambéry) à Sandrine Desroches-Afchain - de Emilie Guillaud (La Ravoire) à Joséphine Kudin - de Thomas Jaussoin (Chambéry) à Isabelle Dunod - de Laura Khirani (Chambéry) à Isabelle Junet - de Magalie Martin (Chambéry) à Cécile Meriguet - de Franck Morat (Cognin) à Damien Ancrenaz - de Gaëtan Pauchet (Chambéry) à Thierry Repentin - de Carlotta Sacconey-Abbo (Chambéry) à Florence Zagagnoni - de Audrey Tateia (La Motte-Servolex) à Pascal Mithieux - de Cristina Virone (Chambéry) à Alain Caraco

- conseillers excusés : 4

Jean-Benoît Cerino (Chambéry) - Philippe Gamen (Le Noyer) - Luc Meunier (Puygros) - Emilie Pessel (Chambéry)

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 24 septembre 2026

délibération n° 113-26 C

objet **RS - Approbation des tarifs d'entrées et de prestations à la patinoire de Buisson Rond à compter du 1er octobre 2026**

Alexandre Gennaro, vice-président chargé des grands équipements et des relations avec les clubs sportifs, rappelle que la dernière révision générale tarifaire relative à la patinoire est intervenue en 2025.

La présente délibération confirme la stratégie tarifaire appliquée depuis janvier 2023 qui reste inchangée. Pour rappel elle se positionne comme facilitatrice dans le parcours usager et tient compte du profil des utilisateurs de la patinoire constitués pour 60 % de jeunes de moins de 18 ans et d'étudiants bénéficiaires du tarif réduit.

Les évolutions proposées sont les suivantes :

Grand public

La tarification de la location de patins est élargie aux patinettes sur la base du tarif réduit, soit 2,70 €.

Prestations diverses

Quatre tarifs ont été mis en place en 2022, appliqués spécifiquement au club professionnel SASP Chambéry Hockey 73.

Ces tarifs avaient été définis sous forme de forfait annuel.

Pour permettre une tarification conforme à l'usage réel, tenant compte notamment du temps d'occupation de la patinoire, il est proposé des tarifs mensuels cohérents avec la tarification d'origine. Cette tarification mensuelle permettra souplesse et justesse de facturation.

Tous les autres tarifs sont reconduits à l'identique.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu l'avis de la commission des grands équipements du 3 septembre 2026,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver la grille tarifaire d'entrées et de prestations de la patinoire de Buisson Rond applicable à compter du 1^{er} octobre 2026.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

113-26 C

Objet de l'acte :

RS - Approbation des tarifs d'entrées et de prestations à la patinoire de Buisson Rond à compter du 1er octobre 2026

Classification Préfecture :

7 - Finances locales 10 - Divers 2 - Tarifs des services publics

Date de l'acte :

24 septembre 2026

Annexe(s) :

Annexe Tarifs patinoire

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20260924-lmc1H36777H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H36777H1

Date de transmission en Préfecture :

25 septembre 2026

Date de réception en Préfecture :

25 septembre 2026

Date de publication sur le site internet:

vendredi 25 septembre 2026